

***Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !***

---



# **Comité Technique Paritaire Départemental du 5 juillet 2010**

## **Ordre du jour :**

- 1) **Rapport annuel de gestion et situation de l'exercice des missions pour 2009**
- 2) **Formation professionnelle : plan de formation commun prévisionnel pour la période du 01/09/2010 au 31/08/2011**
- 3) **Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents des SIP d'Arras Est et Ouest sur les plages fixes et variables**
- 4) **Bilan de la campagne d'évaluation notation 2009 de la filière fiscale et de la filière gestion publique**
- 5) **Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents de la Trésorerie d'Aire sur la Lys-Thérouanne sur les plages fixes et variables**
- 6) **Approbation de la note d'orientation concernant le CHSDI**
- 7) **Questions diverses**

**Le C T P D s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Foch à 13 h 30**

**Président : M. Jacques CARRE, Directeur départemental**

**Secrétaire : M. Hugues COCHE, D D Fi P Arras**

**Secrétaire adjoint : M. Olivier HUYGHE, syndicat CFTD**

## 1) Rapport annuel de gestion et situation de l'exercice des missions pour 2009

La Direction, il faut le reconnaître, nous a fourni des documents de travail nombreux, et très bien présentés. Hélas, c'est l'arbre qui cache la forêt. Il n'y a fait mention nulle part des ravages de l'ORE, de la surcharge constante de travail des personnels, pas plus que du non-remplacement des départs en retraite, mutations ou autres concours. **Tout va bien dans le meilleur des mondes, nous sommes au bord du gouffre, mais heureusement, nous ferons un grand pas en avant !!**

La Direction nous rappelle que des travaux ont été réalisés pour la rénovation et l'entretien du patrimoine de l'Etat et se sont traduits par des travaux d'amélioration de la performance énergétique et de désamiantage. Les investissements devaient avoir pour conséquence d'accroître la valeur des immeubles et contribuer ainsi à la meilleure gestion du patrimoine.

**Pour ce qui est de la qualité comptable**, le cheval de bataille de notre direction, il nous est rapporté que la Cellule de qualité comptable a poursuivi ses activités d'animation par la mise en place du Plan de Contrôle Interne Départemental 2009, portant essentiellement sur les taxes d'urbanisme, le produit des jeux et les activités de la Caisse des Dépôts et consignations, et sur les virements bancaires.

Sur les 17 diagnostics de procédures prévus, 15 ont été réalisés, un abandonné, un reporté en 2010.

Si les contrôles sont satisfaisants globalement dans la couverture des risques, la formalisation doit en revanche progresser

En 2009, sur préconisation de la Direction Générale des Finances Publiques, le service a mis en place un tableau de bord de qualité comptable intégrant toutes les opérations comptables des services du Pôle Gestion Publique.

Pour 2009 tous les indicateurs de qualité comptable sont satisfaisants, inférieurs par rapport aux moyennes nationales.

Le service suit avec une très grande vigilance, l'indicateur jours anomalies inscrit au BOP. En 2009, le nombre de jours anomalies constaté s'est élevé à 86 jours, légèrement supérieur à l'objectif fixé au niveau national de 76 jours anomalies. Les anomalies ont été plus nombreuses sur la fin de gestion en raison de problèmes informatiques rencontrés avec l'application GEODE dans les services de la CDC.

**Pour ce qui est de la nouvelle application CHORUS**, la direction nous a informé que son déploiement s'est caractérisée par le transfert des dépenses du département à l'échelon régional, suite à un repérimétrage des assignations de dépenses

C'est ainsi qu'au 1er juillet 2009, le département du Pas de Calais a vu partir une partie des dépenses payées sur le Budget Opérationnel de l'Inspection académique à la DRFIP du NORD.

A la fin du mois de septembre 2009, la DDFIP du Pas de CALAIS a appris sa désignation en tant que comptable pour le 1er janvier 2010 des dépenses du Service Interarmées de Liquidation de Transport.

Cette annonce tardive a nécessité la mise en place de formations à partir de la mi novembre 2009 pour pouvoir travailler dans Chorus à compter du 1er janvier 2010.

**Pour ce qui nous concerne, cette nouvelle application semble fonctionner aussi bien que l'application HELIOS, c'est à dire avec des hauts, certes, et des bas, aussi !!!**

**Le programme P V F I a été abordé... Il s'agit une fois de plus de faire mieux qu'avant, certainement plus vite, mais obligatoirement avec moins de moyens en personnels...**

Concernant les mouvements de personnels, le tableau ci-dessous reflète bien la situation :

**ex-DSF**

catégorie	Nombre d'agents ayant muté hors de la direction au cours de l'année	Nombre d'agents venant d'une autre direction en cours d'année	Nombre de départs en retraite
A	8	3	14 dont 6 A+
B	7	10	21
C/D	2	20	20

**ex-TG**

catégorie	Nombre d'agents ayant muté hors de la direction au cours de l'année	Nombre d'agents venant d'une autre direction en cours d'année	Nombre de départs en retraite
A	7	26	10
B	3	6	12
C	2	11	12

Pour ce qui est du remplacement, la direction nous communique les éléments suivants :

**Echelon départemental de renfort (Filière fiscale)**

Catégories	Nombre d'emplois	Effectif réel
A	2	0
B	19	18
C	10	7
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>25</b>

**Equipe mobile de renfort (Filière gestion publique)**

Catégories	Nombre d'emplois	Effectif réel
B	19	18
C	14	15
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

Le nombre de jours effectifs de renfort dans les postes se répartissent comme suit :

<b>ARRAS</b>	<b>BOULOGNE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>3722</b>	<b>3095</b>	<b>6817</b>

L'équipe mobile de remplacement ne constitue pas en elle-même la solution miracle au manque cruel d'effectifs dans notre département. Elle ne peut pas à elle seule assumer le remplacement dans tous les postes.

Pour ce qui est de la sécurité, la direction nous rappelle que malheureusement, 7 événements ont marqué l'année 2009 :

- deux hold-up avec violence suivis de l'arrestation du coupable récidiviste
- une agression sur agent sur le trajet domicile/poste
- une menace de mort au Chef de poste
- un incendie de boîte aux lettres
- un vol de drapeau

- un vol de courrier

Un groupe de travail composé de représentants des personnels et d'agents experts s'est réuni 3 fois pour analyser chaque risque, évaluer la solution envisagée ou en proposer une et définir un ordre de priorité d'action. Le Programme annuel de Prévention a été défini en fonction de ces analyses.

### **2) Formation professionnelle : plan de formation commun prévisionnel pour la période du 01/09/2010 au 31/08/2011**

La direction nous a fourni un rapport très détaillé dans lequel elle fait part de son immense autosatisfaction en matière de formation professionnelle. Pour nous, le bilan est nettement plus nuancé... **En effet, nous savons que de nombreux collègues, par exemple, ne peuvent pas se rendre aux stages de formation à cause d'une charge de travail trop importante, ou même à cause de pressions exercées par leur hiérarchie pour qu'ils ne soient pas absents. (1)**

Concernant la Filière Fiscale : 2010-2011 : 499 besoins en formation ont été exprimés par 275 agents et 72 Fiches Néant ont été saisis. Pour ce qui est de la Filière Gestion Publique : 2010-2011, 1044 besoins de formation ont été exprimés par 296 agents et 4 états néant. Compte tenu du changement de calendrier (passage de l'année civile à l'année scolaire), ce recensement intègre les besoins recensés fin 2009 et non encore satisfaits au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **Vote CFTC DGFIP 62 : abstention pour les raisons définies en (1)**

### **3) Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents des SIP d'Arras Est et Ouest sur les plages fixes et variables**

Les agents des deux S I P ont été consultés.

#### **ARRAS OUEST : résultats à l'issue de la consultation**

Votants : 28

Exprimés 27

Acceptent la non modification des plages horaires : 26

Refusent : 1

#### **ARRAS EST : Résultats à l'issue de la consultation**

Votants : 24

Exprimés 18

Acceptent la non modification des plages horaires : 18

Refusent : 0

La proposition de ne pas modifier les plages horaires en vigueur a donc été adoptée à la majorité des suffrages valablement exprimés, ce choix étant applicable à l'ensemble des agents du nouveau service fusionné à compter du 1<sup>er</sup> août 2010 dans les deux S I P d'Arras. Nous avons évidemment suivi le choix de nos collègues d'Arras en votant Pour.

### **4) Bilan de la campagne d'évaluation notation 2009 de la filière fiscale et de la filière gestion publique**

Pour la CFTC, la notation est un système plus ou moins ( et plutôt plus que moins ! !) injuste, et totalement subjectif. La notation ne reflète pas vraiment, et le mot est faible, la réalité des choses. Ceci étant, elle existe, et nous devons faire avec !

La direction nous rappelle donc que l'entretien d'évaluation, outre qu'il constitue un moment privilégié ( est-il vraiment privilégié, ce moment !! ) de rencontre entre le chef de service et chacun de ses agents, est aussi la procédure principale de recensement des besoins en formation professionnelle.

Dans notre département, pour ce qui est de l'ex D G I, il y avait 947 agents à noter. 19 ont refusé l'entretien, 19 autres absences ont été recensées. Les 947 agents se décomposent ainsi :

- 111 agents de catégorie A
- 356 agents de catégorie B
- 25 Agents B géomètres
- 453 agents C
- 2 agents des services techniques

Marge d'évolution attribuée au titre de l'année 2009	Nombre
-0,06	1
-0,02	1
-0,01	1
0	453
+0,01	19
+0,02	289
+0,06	186
<b>Total</b>	<b>950</b>

Concernant l'EX DGCP, il y avait au total 780 agents à noter, soit 387 cadres C, 309 cadres B et 84 cadres A.

Marge d'évolution attribuée au titre de l'année 2009	Nombre
-0,06	0
-0,02	0
-0,01	0
0	444
+0,01	
+0,02	201
+0,06	135
<b>Total</b>	<b>780</b>

**Nous tenons à rappeler que l'attribution de la note d'alerte n'entraîne aucune conséquence au regard de l'avancement d'échelon.**

#### **5) Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents de la Trésorerie d'Aire sur la Lys - Théroutanne sur les plages fixes et variables**

Les 8 agents de la Trésorerie d'Aire la Lys - Théroutanne se sont unanimement prononcés pour l'adoption des horaires variables dans leur poste comptable. Nous avons donc bien évidemment suivi leur décision en votant Pour.

#### **6) Approbation de la note d'orientation concernant le CHSDI**

La direction nous a présenté la note d'orientation du CHSDI.

Les axes prioritaires pour 2010 sont les suivants :

- Risques psychosociaux : il s'agit d'apparition de troubles, de stress, individuels ou collectifs, liés à l'organisation du travail. Il peut s'agir d'une charge de travail trop importante... avec l'ORE, cela ne va pas s'arranger en 2011...

- Les CMR et l'amiante : Les CMR sont des agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques, dont l'amiante fait partie
- Les troubles musculo-squelettiques : il s'agit de pathologies qui touchent les muscles, les articulations, les tendons.... C'est principalement le mal de dos, du cou ou des épaules.

La rédaction du document unique à laquelle nous avons participé a largement défini et reconnu l'ensemble des risques définis plus haut.

Dans le cadre de la loi de finances pour 2010, l'enveloppe de crédits alloués au CHS s'élevait à 17,6 Millions d'euros. Le département du Pas de calais a disposé d'une somme de 287.575,00 €.

#### **Vote CFTC DGFIP 62 : abstention**

A la fin de ce CTPD, M. Carré, le directeur départemental, forcément au courant du tollé général déclenché par la CAP Locale du 30 juin 2010, a souhaité s'exprimer et définir sa position sur les affectations des agents de catégorie C nommés cadre B au titre de la liste d'aptitude de l'année 2010. Il nous a fait part de son intention de dialogue et nous a rappelé que « la porte n'était pas fermée » et qu'il était toujours possible d'effectuer certaines modifications. Cela nous change de ce qui s'est passé le 30 juin 2010. Nous nous étions heurtés à un mur administratif et en matière de dialogue social, nous avons uniquement eu droit à un monologue directorial de la part du Président de cette CAP Locale. Nous prenons acte de la volonté évidente du Directeur départemental de véritablement dialoguer avec les organisations syndicales et nous saluons sa décision.

Nous avons donc remis à M. Carré un document dans lequel nous proposons la modification d'une dizaine d'affectations pour les raisons suivantes :

- **Mouvements croisés** : pénalisent non seulement le poste, mais aussi l'agent concerné.
- **Mouvements sur les postes en grandes difficultés** : ce type de mouvement ne fait que déplacer les problèmes, sans y apporter la moindre solution.
- **Cas personnels** : les graves ennuis de santé de certains de nos collègues ne leur permettent pas d'envisager un changement d'affectation : ils ne peuvent pas en effet s'éloigner de leur domicile pour d'évidentes raisons de santé.

La Direction nous a informé que les décisions définitives concernant ces mouvements seront arrêtées au plus tard pour le 14 juillet. Nous en serons immédiatement informé et bien évidemment nous ferons circuler l'information. Il serait temps ; en effet, nombreux sont nos collègues qui attendent avec impatience, voir angoisse, une décision concernant ce mouvement.

#### **Vos représentants CFTC DGFIP 62 au Comité Technique Paritaire Départemental**

**Gabriel GAILLARD**

*Titulaire*

*Recette des Finances de Boulogne (EMR 62)*

**Jean-François HENEMAN**

*Expert*

*Recette des Finances de Boulogne (EMR 62)*

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
**Gabriel Gaillard, Recette des Finances de Boulogne sur Mer, 62200 BOULOGNE SUR MER**  
**Trésorerie de Marquise au mois de juillet et août 2010**  
**<http://062.cftc-tresor.fr>**



### Abonnement à la liste de diffusion du site CFTC DGFIP 62

Afin d'être informé(e) encore plus rapidement, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous. **Cet abonnement ne vous engage absolument en rien à l'égard de CFTC DGFIP 62.**

Je soussigné ( Nom et prénom ) .....

Poste comptable : .....

Adresse de messagerie : .....@dgfip.finances.gouv.fr

Coupon à renvoyer à  
**Catherine GAILLARD,**  
 Trésorière CFTC DGFIP 62  
 S I P de Calais,  
 14 rue Descartes  
 62107 CALAIS CEDEX  
 03 21 19 08 97

Souhaite m'abonner à la liste de diffusion de CFTC DGFIP 62

Date :

Signature :

### BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

**Je soussigné(e) déclare donner mon adhésion au Syndicat National CFTC DGFIP**

Nom : ..... Prénom .....

Nom de jeune fille : ..... Né(e) le ..... à .....

Domicile : ..... Tél : .....

Affectation : ..... Tél : .....

Grade : ..... Echelon .....

Quotité de travail :  100 %  90 %  80 %  70 %  60 %  50 %

Option prélèvement mensuel :  OUI  NON

à....., le / / 2010  
 (signature)

à renvoyer à Catherine GAILLARD, Trésorière CFTC DGFIP 62  
 S I P de Calais, 14 rue Descartes 62107 CALAIS CEDEX  
 03 21 19 08 97